

Dimanche 15 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les festivités de Noël adaptées au contexte sanitaire

En raison du contexte sanitaire, la Ville de Châteauroux a pris la décision, en lien avec son établissement public en charge de l'événementiel Châteauroux Events, d'adapter ses animations de Noël. Un Noël toujours « fantastique », et fantastiquement adapté.

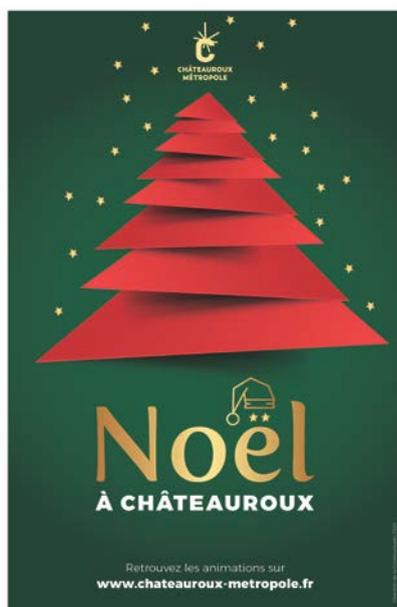
Les événements annulés

Les récentes annonces gouvernementales et l'incertitude du contexte dans lequel le Pays pourrait se trouver le 1^{er} décembre prochain, conduisent la Ville à prendre les décisions suivantes :

- Patinoire de Noël : repoussée dans un premier temps au 12 décembre, l'installation de cet « équipement sportif » (interdit pour le moment donc) a finalement été annulée ce dimanche 15 décembre 2020. Le prestataire a été informé de la situation ; aucun frais n'a été engagé par l'établissement.
- Concert de Noël : l'événement qui devait se dérouler en l'église Saint-André, le 18 décembre prochain est annulé et ne sera pas reporté. La programmation travaillée avec Anne Jeanjacques sera probablement reconduite en 2021. Aucun frais n'a été jusqu'à présent engagé.
- Feu d'artifice : initialement prévu le 23 décembre 2020, en compensation de l'absence de feu d'artifice au 14 juillet dernier, l'événement ne sera pas tenu. Il devait être tiré depuis la terrasse du parking Diderot. Aucun frais n'a également été engagé.

Le marché de Noël organisé dans un nouveau format

À cette date, le marché de Noël de la Ville de Châteauroux est maintenu, mais dans une configuration « élargie ». Il pourrait ouvrir le samedi 12 décembre et rassembler 30 exposants, si les commerces de centre-ville sont également ouverts. Tous les exposants seront contactés dès ce lundi matin pour retravailler l'implantation de leurs chalets. Châteauroux Events réfléchit également à d'autres animations, respectueuses des règles sanitaires en vigueur. Pour Gil Avérous : « *si la situation sanitaire tend à*



CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr

s'améliorer dans les prochaines semaines et si les commerces sont autorisés à rouvrir, nous devons être à leurs côtés et proposer des animations en centre-ville en adéquation avec les recommandations sanitaires ».

Des aides aux commerçants à venir

Suite à une réunion tenue entre le Maire de Châteauroux et l'association Les Boutiques de Châteauroux, ce vendredi 13 novembre au soir, des mesures complémentaires de soutien au commerce sont à l'étude et seront présentées aux mêmes commerçants le 27 novembre prochain. Une première décision sera présentée au prochain Conseil municipal et concernera les droits dits de terrasse dont l'exonération de 50% sera prolongée d'un an supplémentaire et couvrira donc les années 2020 et 2021.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr